A réception du sms de mise à disposition du titre d'identité,

Vous avez 90 jours pour venir le réceptionner en Mairie.

La remise se fait sans rendez-vous aux horaires suivants :

Lundi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00

Mardi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00

Le troisième mardi du mois : 9h00 -12h00 et 13h30-19h00

Mercredi : 10h00-12h00 et 13h00-16h00

Jeudi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00

Vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-16h00 (fermé le 10 mai et le 16 août)

Le premier samedi du mois : 9h00-12h00 (en novembre : 2ème samedi)

Les personnes âgées de 12 ans et plus doivent être présentes pour réceptionner leur titre (prise d'empreintes)

L'ancien titre sera demandé pour tout renouvellement